

La consigne du Pape

Monsieur le Directeur,—En rentrant ici après deux mois d'absence, j'ai trouvé, sur ma table de travail, entre autres venant du Canada, plusieurs journaux dont je remercie collectivement les directeurs ; deux volumes dont je remercierai nominativement les auteurs et les numéros consécutifs de la *Revue du Mouvement catholique*, comme si j'en étais l'abonné. De quoi, monsieur, je dois vous remercier doublement, et à cause de ce gracieux envoi, et parce que votre bienveillante indulgence a daigné accueillir la lettre que j'avais eu l'honneur de vous adresser sur la juste conception du mouvement catholique. Cette question ne manque pas de gravité ; si vous voulez bien le permettre, j'ajouterai, aux considérations de ma première lettre, quelques développements, pour déterminer la règle du mouvement catholique et en découvrir la loi.

Consultez dix personnes à votre choix, interrogez-les séparément, demandez-leur quel est, à leur humble avis, en matière de mouvement catholique, le point capital, la solution décisive, l'indication triomphante qui doit assurer à ce mouvement la régularité de ses évolutions, la force de ses développements et le succès de ses entreprises. Je doute que ces dix personnes, avec tout leur bon vouloir, vous répondent de but en blanc, sans broncher ; je doute encore plus que leurs réponses, d'ailleurs sages, concordent dans une formule qui emporte d'assaut les convictions.

Il y a pourtant un point où ce mouvement catholique puise son énergie et sa lumière ; un point où il trouve son point de départ, son but certain, ses moyens efficaces d'action. Ce point, quel est-il ?

Selon moi, cet élément souverain du mouvement catholique, c'est la *consigne du Pape*.

Le Pape, chef suprême et infaillible de l'Eglise, se trouve placé, par la miséricorde de Dieu et par l'autorité de Jésus-Christ, à la tête de l'humanité, pour dire à chacun, peuple, particulier ou homme d'Etat, ce qu'il doit faire ; et ce que le Pape nous enseigne, il faut l'observer.

Le monde, il est vrai, n'a jamais ignoré les voies du salut ; qui s'est perdu, s'est perdu par sa faute. Nous autres, enfants de l'Eglise, nous ne sommes pas une race incertaine ; nous n'avons pas de croyances vagues ; nous ne frappons pas l'air d'un bras impuissant. La voie est ouverte devant nous ; le phare qui l'éclaire, le fil conducteur qui oriente, le terme qui nous attend, nous avons appris cela sur les bancs du catéchisme. Nous pouvons fournir la carrière de notre vie sans avoir jamais, ni une ombre dans l'esprit, ni une hésitation dans la conscience, ni incertitude sur les résultats : *Iustorum semita quasi lux splendens.*

Pendant le monde marche. Dans son passage à travers les siècles, l'humanité a un sort moins simple que l'humble particulier. Les individus forment des familles, les familles forment des tribus, les tribus deviennent des nations, les nations, des empires. Les empires naissent, vivent et meurent. La naissance, la vie et la mort de ces grandes agglomérations d'individus, posent d'incessants problèmes : ces problèmes ont, dans la courte vie des simples particuliers, leur répercussion. Nos existences, individuelles et sociales, sont pleines de ténèbres et d'angoisses, nous voyageons dans la nuit.

Les événements éclatent au milieu des hommes. Une certaine logique, d'autres disent la fatalité, provoque leur incidence et préside à leur évolution. Ces événements sont, à la fois, éclairés par certains côtés, obscurs par d'autres. Suivant la tournure de leur esprit, l'impulsion de leur intérêt ou l'entraînement de leurs passions, les uns sont plus ouverts aux clartés, d'autres plus incertains dans les obscurités. Des discussions s'engagent ; les discussions amènent les disputes ; les disputes, au lieu de résoudre les problèmes, les compliquent souvent, et le plus précieux des forces collectives se gaspille sans fruit. Il fallait donc à l'humanité un guide. Ce guide, Dieu l'a placé de tout temps dans le sanctuaire ; et, dans les temps de ce côté-ci de la croix, ce guide, c'est le vicaire de Jésus-Christ, le Pontife Romain.

Le simple particulier qui éprouve un doute le porte à son pasteur : le curé qui hésite devant un cas de conscience s'adresse à son évêque ; l'évêque, s'il hésite devant la consultation du curé, s'adresse au Pape. Le Pape est le chef spirituel des croyants, réputé tel, dans une certaine mesure, même par les incroyants. D'où vient, en principe, que le point important du mouvement catholique, c'est la consigne du successeur de S. Pierre, c'est l'oracle de celui qui a les gages de la vie présente et les promesses de la vie future : *Verba vitæ æternæ habet.*

Cette affirmation produit, pour la spéculation et pour l'action, de nombreuses et lumineuses conséquences. Dans l'étude des

sciences sacrées, par exemple, celui-là arriverait à des résultats merveilleux, qui prendrait pour base préférée les définitions dogmatiques des Pontifes Romains et les décisions des Conciles, qui sont aussi des oracles de la chaire Apostolique. C'est à ce point de vue que se plaçait Mgr Maupied dans ses deux cours de théologie et de droit canon, dont l'un périt presque tout entier dans l'incendie qui dévora la bibliothèque de Migne. C'est à ce même point de vue qu'est rédigé le petit *Enchiridion* de Denzinger, de grande valeur dans un si petit volume. Celui-là arriverait également à une science très sûre, qui, pour l'étude de l'histoire, étudierait d'abord les Décrétales des Papes. Dom Constant en avait inauguré la publication ; cette collection précieuse a été, de nos jours, considérablement augmentée, si je ne me trompe, par Pertz, Waterich et Wattenbach. Que les jeunes gens se le disent ; et qu'ils fassent, de ces collections, leur *vade-mecum*, leur manuel, leur livre de chevet.

L'avantage que je trouve à l'étude de ces documents pontificaux, c'est qu'ils sont dégagés d'éléments humains et de recherches personnelles. S'il y a un être vraiment surnaturel, c'est le Pape parlant *ex cathedra* ; c'est le vrai maître. Dans tout ce qu'il dit, il y a comme une touche du Christ et un écho du ciel. En vous confinant dans l'étude de sa parole, vous vous faites un tempérament intellectuel très droit ; vous ne suivez que l'amour de la vérité pure et vous évitez le grand écueil du siècle.

Aujourd'hui nous sommes volontiers subjectivistes et même subjectivistes passionnés. Nous croyons la vérité innée et nous la cherchons dans notre esprit. Par là nous coulons tout doucement au libre examen, à une espèce de protestantisme inconscient, qui nous évapore dans les nuages ou nous conduit à de déplorables aberrations. Ce n'est pas ainsi qu'il faut orienter nos têtes et diriger notre conduite. C'est au dehors qu'il faut prendre son point d'appui ; la base, solide et immanquable, c'est l'autorité du Pape.

Ce qui m'étonne, ce qui m'afflige, c'est que même sur la consigne du Pape, nous revenons volontiers à notre subjectivisme, à notre libre examen, et quand le Pape a parlé, même le plus clairement, il semble qu'on ne commente ses actes que pour en forcer le sens et en escamoter la doctrine. De ce chef, il faut nous tenir au mot spirituel de Lucien Brun : " Je me tiens à la consigne du Pape et je répudie la consigne de ses commentateurs." Parole prudente, règle sage, qui épargnerait bien des erreurs et éviterait même des malheurs.

Le devoir de l'heure présente, et de toutes les heures, c'est

de nous attacher fortement aux pensées de la foi. Nous croyons, comme il faut croire, l'Eglise, une, sainte, catholique, apostolique, romaine. L'unité, si savamment, si éloquemment prêchée par les Pères des trois premiers siècles, est plus que l'union flasque dont j'entends parler quelquefois. Si elle prescrit la charité, elle prescrit aussi le respect de la vérité et le zèle pour la justice ; et si nous la pratiquions comme les docteurs et les martyrs, il n'y aurait qu'à marcher en toute allégresse. D'autant que cette unité ne doit pas se séparer de la sainteté ; que la lumière de la doctrine doit engendrer les belles ardeurs de la bravoure, mais ne saurait en aucun cas, se confondre avec l'inertie, qui achemine à la trahison.

En cette fin de siècle, nous sommes parfaitement boutonnés, très corrects, très entendus ; nous sommes des sages ; nous savons tout prévoir et dénouer toutes les situations. Mais nous n'avons pas de saints, pas de martyrs, peu d'apôtres, à peine des confesseurs, et c'est pourquoi, disait le cardinal Manning, nous sommes condamnés à l'impuissance. Qu'importe l'union et même l'unité, si nous n'avons que des esprits vulgaires, des cœurs mous, des âmes dénuées de vertus et incapables de résolution ? Et si l'union interdit toute action publique, si elle réduit à l'état de pure passivité, si elle condamne à tout subir, à dévorer en silence les attentats de la persécution : Vive Dieu ! je le déclare, cette union ne sert à rien et il faut nous en tenir au mot d'ordre du général en chef : " Résister quand les lois nuisent au droit de l'Eglise, c'est une charge, une fonction, un devoir que Dieu impose à son Eglise."

Le fidèle et le prêtre ne sont pas des puissances qu'on puisse abaisser sans crime. Dieu les a tirés de son sein ; Jésus-Christ les a formés par sa grâce, par ses exemples ; on ne doit ni les diminuer, ni les travestir. Catholiques et apostoliques, en même temps qu'ils doivent être fidèles à l'unité et à la sainteté, ils doivent, sous l'impulsion merveilleuse du Pontife Romain, porter son action militante sur tous les remparts de la cité sainte et faire éclater leur vaillance sur tous les postes d'avant-garde.

En principe, dans sa généralité pratique, la consigne du Pape, déduite d'une série d'actes solennels, parfaitement assortie à toutes les espérances de l'Eglise, doit se ramener, comme minimum d'action à ces trois points :

1o Acceptation du régime en vigueur, du gouvernement de fait, quant à la forme de l'Etat, acceptation qui existe, depuis un siècle, au milieu de toutes les vicissitudes et transformations du pouvoir ;

2o Résistance énergique à la législation athée, à la laïcisa-

tion des institutions sociales, spécialement aux actes de persécution, et combat de tous, depuis le petit clerc jusqu'à l'évêque, contre tous les actes législatifs qui visent à la la déchristianisation des peuples baptisés ;

3o Union de tous, clergé et fidèles, à l'épiscopat, mais pour le combat, mais pour la croisade que prêche Léon XIII contre les mesures de persécution ; par conséquent, insuffisance de la défense qui ne s'effectue que par la pratique lucrative d'une charité paresseuse, destructive de la vérité ou incapable de la défendre.

Voilà ce que Rome dit, non pas seulement à quelques oreilles mais *Urbi et Orbi* ; voilà la consigne du Pape, telle qu'elle résulte implicitement de toutes les Encycliques, formellement de l'Encyclique *Sapientie christiana*, solennellement de l'Encyclique aux Français, spécialement de quelques lettres latines et d'une foule d'allocutions.

Sur ces trois points, non-seulement la négation est impossible ; mais la distinction, l'équivoque ou la réserve seraient mal venues. Le programme du Pape contient trois règles de conduite ; il s'impose avec une autorité certaine et souveraine ; tous sans exception, prêtres, fidèles, doivent s'y soumettre. En accepter une part pour omettre l'autre, peut-être pour rejeter le mot d'ordre militant, c'est distinguer là où le Pape ne distingue pas ; c'est manquer à la piété et à la foi ; c'est faire acte particulier de libre examen, ou, au moins, revenir à toutes ces pratiques tortueuses et si justement condamnées, du Jansénisme.

Le Pape, sans doute, n'est pas seulement le docteur infaillible des chrétiens ; il est encore le directeur des consciences, et le souverain pontife, chef de l'Eglise. A tous ces titres, il n'a droit qu'à une plus stricte obéissance. Personnellement, les consignes qu'il donne comme docteur, il peut, comme chef suprême du gouvernement ecclésiastique, les modifier. Placé au gouvernail de la barque apostolique, il observe les astres propices, il interroge les flots et les vents, il cingle vers le rivage de l'éternelle vérité et tâche d'éviter tous les écueils. Dans la manœuvre quotidienne, tout en sauvegardant les principes, il en détermine souverainement l'application. Pour ses rapports avec les gouvernements, cet art d'attempérer la conduite aux règles, est même une institution permanente. J'admets, sans discussion, comme facteur dans le gouvernement de l'Eglise, la politique ; je sais même que Léon XIII appartient hautement à la catégorie des papes diplomates ; et je ne serais pas surpris que, sous l'impression des événements, le Pontife pût modifier dès le lendemain, les consignes de la veille.

Mais ce que le Pape peut et même doit parfois, il le peut *seul*.

Le gouvernement de l'Eglise universelle n'incombe qu'au Pape. Nous autres, à notre rang, dans notre humble poste et notre obscure condition, nous n'avons à nous soucier que d'une chose, du devoir de l'obéissance. Obéissance en tout, en principe et en pratique, en matière de foi et de discipline, au chef unique et souverain de l'Eglise Romaine, Mère et maîtresse de toutes les Eglises : voilà le devoir certain et permanent du fidèle et du prêtre.

Ne m'objectez pas, je vous prie, que cette consigne militante jure avec nos habitudes de claustration et de prudence. Ce vieux moule a fait son temps ; Dieu, par l'injonction des événements, nous pousse à le briser. Le prêtre, qui remplit strictement les fonctions de son ministère, ne remplit pas tout son devoir ; il a d'autres charges à affronter parfois. A la campagne, à l'atelier, à l'usine, il a quelque chose à dire et à faire. Dans les réunions publiques, il peut avoir un rôle ; il doit, au moins, défendre l'ordre moral et religieux. Dans la presse et à la tribune, il peut être contraint d'affirmer ce qu'il dirait plus difficilement dans une église. Le prêtre catholique n'a pas seulement sa catholicité dans l'espace ; il jouit encore d'une catholicité d'action, dans tous les rangs de la société et à toutes les sphères de la vie. Chez tous les peuples, le prêtre a été cet homme qui, avec une souplesse surnaturelle et une surnaturelle grâce, fait face à tous les événements, résout toutes les difficultés, conjure toutes les passions. Dès les temps apostoliques, saint Paul avait dit que le vrai prêtre doit agir en public et dans les maisons : *Publice et per domos*. A l'origine, c'est là seulement qu'il pouvait exercer son ministère. En conséquence, Gibbon a dit en toute vérité que les évêques ont fait la France, comme les abeilles font la ruche ; apparemment ce n'est pas en se bornant à réciter le bréviaire et à soupirer au coin du feu.

Cette réfutation de l'objection paraît d'autant plus juste, que la triple consigne du Pape et son appel au combat *pro aris et focis*, sont plus importants par leur objet, plus réfléchis dans leur initiative, plus pressants par leur adjuration, plus solennellement prescrits par l'autorité du Pape. Suivant les formes ordinaires de la chancellerie, l'appel aux armes de l'Encyclique *Sapientie Christiane* n'avait été adressé qu'aux évêques. Par une innovation extraordinaire, qui n'est pas sans motif et qui ne peut pas être sans intention, l'Encyclique aux Français ne s'adresse plus aux évêques seuls, mais aux prêtres et aux fidèles. La lutte que le Pape veut, le combat qu'il provoque, contre la législation athée et les attentats de persécution, il ne commande pas que ce ne soit qu'un corps à corps isolé, un duel entre quelques champions d'élite, il veut, il ordonne que ce soit une grande bataille, une mêlée géné-

rale, j'ai dit une croisade, je pourrais dire une longue campagne, où le prêtre et le fidèle ont des coups à porter, où le petit servant de messe lui-même peut battre le tambour ou sonner du clairon.

Je m'abstiens de rechercher les motifs de cet appel au combat, appel insolite, non dans son objet, mais dans son extension. Peut-être pourrait-on dire que le Pape ayant, vainement jusqu'ici, essayé de provoquer les catholiques à la résistance, a voulu par une provocation directe et nominative, entraîner une armée jusqu'à présent inerte et presque réfractaire à toute résolution belliqueuse. Mais il est un fait certain, c'est que l'Encyclique aux Français ne peut être modifiée, révoquée ou suspendue, que par une autre Encyclique. Conséquence d'autant plus irréfragable que le Pape répète chaque jour, en détail et dans la forme familière de l'entretien, ce qu'il a notifié plus d'une fois à la ville et au monde.

On ne peut pas admettre, non plus, cette supposition irrespectueuse que le Pape arrait deux langues et deux visages : une langue pour appeler au combat, une langue pour en détourner ; un visage souriant pour nous encourager à la résistance, un visage sévère pour courber nos fronts devant la tyrannie. Une telle hypothèse, dis-je, est deux fois inadmissible et parce qu'elle jure avec le caractère du Pape, et parce qu'elle déroge à la dignité Apostolique.

Ma conclusion subsiste donc : le Pape nous appelle au combat contre l'athéisme social et les lois de persécution. D'autant plus que la situation qui avait commandé la résistance, loin de se détendre, s'assombrit et se remplit chaque jour de nouvelles menaces. L'envahissement du domaine sacré se poursuit : la déchristianisation des peuples baptisés se poursuit sur toute la surface du globe. Nous n'avons pas grand'chose à attendre pour nous trouver en plein dans la franc-maçonnerie, sous un joug aussi dur que le joug des Tartares.

Le mot d'ordre de l'armée catholique doit donc être le cri belliqueux de Roland à Roncevaux : En avant toujours !

Veillez agréer, Monsieur et honoré confrère, avec mes remerciements réitérés, mes meilleurs hommages.

Riancourt, le 25 mars 1899.

JUSTIN FÈVRE,
Protonotaire Apostolique.

TROIS ÉCRIVAINS

RABELAIS — MONTESQUIEU — VIGNY

Dans les *Études* du 5 mars dernier, le P. Brou, S. J., discutant les œuvres que les candidats à la licence-ès-lettres sont obligés de commenter en certaines Facultés françaises, en recherchant la valeur morale. Nous extrayons de son travail quelques notes sur certains livres de Rabelais, de Montesquieu et d'Alfred de Vigny.

Cela sera utile, croyons-nous.

Rabelais, je l'avoue, est à peu près inévitable. Outre sa valeur d'écrivain, que personne ne nie, si quelque chose représente la vraie hérésie du seizième siècle, ce n'est pas ce qu'il y a de protestant dans le protestantisme, c'est le radicalisme de Rabelais. Je me refuse complètement à ne voir dans son *Pantagruel* qu'un "livre joyeux, les propos de table d'un laborieux qui se délasse" (Faguet). Ceux-là me semblent seuls être dans le vrai qui, dans leur enthousiasme délirant, saluent en lui "l'antichristianisme" (Michelet), et, dans son œuvre, la "Bible des libres penseurs" (Lenient). C'est l'apothéose de l'homme, mais de l'homme tout entier, sans restriction, sans aucune de ces pudeurs que nous apprend le christianisme. . on m'entend assez. Voilà qui va autrement loin que le calvinisme. Et c'est pourquoi, également perspicaces, deux hommes, au seizième siècle, ont maudit Rabelais : Calvin, qui l'accuse d'avoir "profané de son rire audacieux et sacrilège le gage sacré de la vie éternelle" ; et le doux saint François de Sales, qui le déclare "infâme", moins pour ses obscénités qu'à cause de son immoralité foncière et systématique.

Je sais bien que des critiques graves sont là pour nous déclarer que "c'est une plaisanterie d'estimer des écrits immoraux parce qu'ils sont souvent indécents" ; que ceux de Rabelais "ne contiennent pas un atome d'immoralité" ; que "rien n'est moins immoral" ; que "les romans modernes le sont cent fois plus" ; que "c'est un livre très sain, écrit par un très honnête homme, qui était gaillard dans un temps où l'on n'était pas bien élevé!".(1)—Voilà qui est fort, et j'estime que le critique a voulu rire. Que l'immoralité littéraire soit dans les peintures lascives et dans certaines narrations complaisantes, je répondrai en forme comme les scolast-

(1) E. Faguet, *Seizième siècle*, études littéraires, p. 125.

tiques : *aussi*, je l'accorde ; *seulement*, je le nie. Que faites-vous de l'immoralité d'une théorie établissant que tout est bien dans la nature et qu'il n'y a qu'à se laisser bercer par la bonne mère Physis ? Ce petit axiome peut mener loin.

Et n'y a-t-il pas plus qu'un atome d'immoralité dans l'inconvenance aimée, cherchée, détaillée, appuyée, tout le long d'un ouvrage,—qui est loin d'être une brochure ? L'indécence passagère ou naïve, à la paysanne, n'est pas nécessairement immoralité. Mais Rabelais n'est pas un naïf !

* * *

L'Esprit des Loix a tous les honneurs des programmes. Et cependant il est à l'*Index* : ouvrage hypocrite, plein d'insinuations perfides et de caresses de chat. Aux apologistes naïfs, toujours triomphants des aveux équivoques arrachés à nos ennemis, l'auteur parlera de la "vraie religion," l'opposera aux "religions fausses (1) ;" il soutiendra contre Bayle, que, pour le bien de l'Etat, mieux vaut des idolâtres que des athées. Un peu plus loin, il aura cette phrase célèbre qui fait la joie des gens candides : "Chose admirable, la religion chrétienne, qui ne semble avoir d'autre objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci (2)."

Tournez quelques pages : qu'y a-t-il de caché sous ces titres : Chap. XI, que "la religion ne doit pas donner aux hommes une vie trop contemplative ;" chap. XII, que "les pénitences doivent être jointes avec l'idée du travail, non avec l'idée d'oisiveté ;" chap. XXIII, que la religion "en ordonnant la cessation du travail, doit avoir égard aux besoins des hommes plus qu'à la grandeur de l'Etre qu'elle honore" ? *Distinguo, distingo*, aurait dit le Jésuite de Boileau. Il me semble que déjà tout Voltaire est là. Le ton seul diffère. Au lieu des railleries pétulantes et insolentes d'un singe méchant, nous avons les sentences pincées et froides d'un parlementaire. Ce grave magistrat croit faire grand honneur sans doute au christianisme—catholique ou protestant, peu importe : simple différence de tempérament et de climat—en ne l'écrasant plus de ses moqueries de jeune homme ; en lui accordant, par exemple, toujours contre Bayle, qu'une société de véritables chrétiens pourrait parfaitement subsister : qu'ils "seraient des citoyens infiniment éclairés sur leurs devoirs et qui auraient un très grand zèle pour les remplir," et que "plus ils croiraient devoir à la religion, plus ils penseraient devoir à la patrie" (L. XXIV, chap. VI). Il est vrai qu'au livre XXIII on lisait juste le contraire : "Le christianisme a favorisé le célibat, diminué la puissance paternelle, détaché les citoyens de la patrie terrestre au profit d'une autre." Mais il en faut pour tous les goûts.

Il en faut même pour certains goûts dépravés du public. "De la nature, le jeune magistrat tenait une certaine sensualité que les mœurs contemporaines développèrent en polissonnerie intellectuelle. Après s'être donné toute liberté dans les scènes orien-

(1) Livre XXIV, chap. I.

(2) *Ibid.*, chap. III.

tales des *Lettres persanes*, Montesquieu sera calmé par l'âge, la gravité professionnelle, le soin de sa considération. Mais il aimera toujours à disserter, sans rire, avec érudition, sur les matières scabreuses ; il aura plaisir dans l'*Esprit des Loix*, à noter les lois et les coutumes qui blessent le plus nos idées de la morale et de la pudeur, à relever toutes les convenances physiques ou politiques qui peuvent les justifier. Ce n'est presque rien dans l'ampleur du livre : et pour nous c'est moins que rien. Mais, en ce temps-là, cela faisait lire l'ouvrage (1)."

* * *

Vigny.—Il est décidément à la mode. Son petit recueil de vers n'est, en somme, qu'une série de blasphèmes. Vigny est un ennemi personnel de la Providence. Il ne trouve dans la nature, dans les hommes, en Dieu, qu'indifférence et hostilité. Il y répond par le dédain. Il se tient à l'écart de Dieu, comme il se tenait à distance des hommes. La *Mort du Loup* (2), c'est la solitude dans le malheur.

Gémir, pleurer, prier, est également lâche.

Dans *Éloa*, le poète prend parti pour Satan contre Dieu : dans la *Maison du berger*, il se console de trouver la nature aveugle, sourde et muette devant nos douleurs, en s'enfermant seul avec son amour. La *Colère de Samson* ; thème : l'homme toujours trahi par la femme, et toujours séduit par lassitude. Le *Mont des Oliviers* : Jésus agonisant accuse son père d'avoir permis le mal, la douleur, l'inquiétude d'esprit, les problèmes insolubles ; et, pour conclusion :

S'il est vrai qu'au jardin sacré des Écritures
Le Fils de l'homme ait dit ce qu'on voit rapporté :
Mu-t, aveugle et sourd au cri des créatures,
Si le ciel nous laissa comme un monde avorté,
Le juste opposera le dédain à l'absence
Et ne répondra plus que par un froid silence
Au silence éternel de la Divinité.

En tout cela, éloquence pénétrante et sensualité concentrée. Donc, danger pour l'esprit, danger pour le cœur.

(1) Lanson, *Histoire de la littérature française*, p. 707. Et précisément ces chapitres auxquels le critique fait allusion sont au programme de Besançon.

(2) Je ne cite que les morceaux mis au programme.

ART SACRÉ

La "Résurrection du Christ" de Perosi

On a beaucoup parlé depuis quelque temps de don Lorenzo Perosi et de son œuvre musicale, en particulier de son dernier oratorio, la *Résurrection du Christ*. Nos lecteurs seront sans doute heureux de lire une appréciation quelque peu détaillée de cet oratorio désormais fameux.

Les pages que nous donnons ci-dessous sont extraites d'un article de M. Arthur Coquard, publié par la *Quinzaine*, livraison du 16 mars 1899. M. Coquard est lui-même un compositeur de talent.

Supposez qu'un compositeur français ait écrit la *Résurrection du Christ*. Savez-vous ce qui serait arrivé ? L'œuvre terminée aurait été condamnée à dormir ignorée dans les cartons de l'auteur, et il n'aurait trouvé, ni à Paris ni dans aucune ville de France, un seul directeur de concerts pour la présenter au public. C'est là une première vérité qui défie toute contradiction.

Imaginez maintenant que, par je ne sais quel merveilleux hasard, l'auteur ait rencontré un *impresario* assez confiant pour livrer bataille, qui nous donnera tort si nous prétendons que le public parisien aurait accueilli l'ouvrage avec une extrême indifférence et que—nous l'affirmons avec autant de tristesse que de certitude—la presse musicale n'aurait eu que des duretés pour l'œuvre et pour l'auteur ?

Quelle conclusion en tirons-nous ? Que la terre de France est décidément peu hospitalière à l'art, et que le musicien qui voit le jour en Allemagne ou en Italie ne connaît pas son bonheur. Là-bas, il trouve l'éditeur qui se dévoue—jusqu'à la bourse,—le directeur qui ose, le public qui vibre, la foule qui peut se tromper, j'en conviens, et qui parfois fait tomber, à la première heure, le chef-d'œuvre radieux, mais aussi la foule qui soutient l'artiste de ses acclamations, de son enthousiasme. Et c'est, pour celui qui produit, non pas seulement la joie la plus vive et, après tout, la plus légitime, quand elle est la récompense de l'effort, mais aussi le stimulant le plus puissant, le coup d'épée magique, qui fait franchir tous les obstacles et conduit d'un bond aux sommets.

Heureux Don Perosi qui, à l'aurore de sa carrière, a trouvé, avec le dévouement de l'éditeur puissant, l'enthousiasme de tous ceux qui s'intéressent aux choses de l'art et des foules qu'il a su

conquérir,—heureux, disons-nous, à la condition qu'il ne se laisse pas griser par un succès immense et certainement excessif. Que si, enivré par les fumées de l'encens, il en venait à perdre tout sang-froid et à se croire parvenu aux sommets, c'en serait fait de lui, et nous le verrions rester en route, comme il advint très malheureusement à plus d'un compositeur français de notre temps. Pourquoi ne nommerais-je pas le pauvre Benjamin Godard, qu'un triomphe précoce a perdu, à tout jamais, et qui n'a pas su aller au-delà du *Tasse*, son œuvre de début, si pleine de sève et si riche de promesses ? Qu'au contraire l'auteur de la *Résurrection du Christ* écoute ceux qui ont le courage de lui dire la vérité—nous ne parlons pas, bien entendu, de ceux qui prennent à cœur de le dénigrer, par malveillance ou par ignorance—qu'il fasse sur lui-même un juste et sévère retour, et que rapprochant son ouvrage des grands et sublimes chefs-d'œuvre, il ait conscience de son infériorité relative et mesure courageusement le chemin qui lui reste à parcourir. Alors soutenu, mais non pas enivré par le succès, il marchera d'un pas ferme vers le progrès, tendant au but le plus élevé, à cet idéal rêvé que l'artiste poursuit jusqu'au bout de sa carrière, heureux de l'entrevoir parfois, désespéré de l'atteindre jamais.

*
**

Ce n'est point assurément un homme ordinaire que ce compositeur de vingt-six ans qui, rompant résolument avec tous les errements de l'école italienne moderne, s'inspire aux sources du grand art national, se fait le disciple de Palestrina et surtout des admirables musiciens de la fin du XVII^e et de la première moitié du XVIII^e siècles, les Carissimi et les Scarlatti. Haendel aussi lui a laissé quelque chose de sa marque puissante, tandis qu'il ne nous semble pas être allé au fond des vastes conceptions du grand Sébastien Bach. Mais voici que, par une audace plus surprenante encore chez un compositeur italien, il ne dédaigne pas de s'inspirer parfois des sublinités du chant grégorien, et il doit à ce lointain et glorieux passé la page la plus émouvante, peut-être, la plus grande, à coup sûr, qui se trouve en son œuvre.

*
**

L'Oratorio de Don Perosi se divise en deux parties. La première a pour sous-titre : *De la mort au tombeau* ; la seconde, c'est la *Résurrection*. Le texte se compose d'extraits empruntés aux Saintes Ecritures. Louer la majesté du sujet est chose superflue. Disons seulement que l'agencement des textes est heureux, bien que la première partie n'échappe pas complètement au reproche de décousu et de monotonie. Plus de variété y eût été possible et la musique s'en fût bien trouvée.

Le prélude, qui s'efforce de traduire les angoisses et les inexprimables douleurs de Jésus à sa dernière heure, est d'un caractère noble et sombre, dans un style d'imitation qui fait songer, non pas à Bach—dont la manière est beaucoup plus serrée—mais aux vieux maîtres italiens. Nous y voudrions plus d'émotion,

qu
de
ga
vo
le
ch
teu
fâc
à l
C'e
dro

an
ter
Cet
rel
nol
mém
vien
voit
sur
sièc
men
plus
Duo
telle
Scar
nent
par
velis
tout
la g
du s
notr
indé
bien

la se
néral
tre q
périe
d'une
sans
sieur
préfé
brille
trouv
plaud
Mais
luia,

quelque chose de plus poignant et aussi de plus divin. Signalons, de suite, un défaut contre lequel l'auteur fera bien de se tenir en garde. D'une façon générale, Don Perosi écrit trop haut pour les voix. Son ténor—le récitant, ou l'historien, comme il le nomme—le baryton qui, plus tard, personnifiera le Sauveur, le soprano qui chante Marie-Madeleine, les chœurs, enfin, sont perchés à des hauteurs redoutables, qui ont le tort grave d'exposer les artistes à de fâcheux accidents, et l'inconvénient non moins sérieux d'enlever à la mélodie vocale cette aisance qui est une partie du charme. C'est, d'ailleurs, un défaut dont on se corrige et nous n'y reviendrons plus.

Après un début qui ne manque pas de caractère, le récitant annonce le grand cataclysme de la nature et le tremblement de terre que l'orchestre commente en des sonorités retentissantes. Cette page n'est pas de celles que nous préférons. Elle n'a ni grand relief, ni profondeur, bien qu'on y sente un effort vers le style noble et la volonté de développer les thèmes, suivant la grande méthode classique. Passons rapidement sur les morceaux qui viennent ensuite, le chœur *Vere filius Dei*, le *Crux fidelis*, où les voix sont traitées avec élégance, l'entrée de Joseph d'Arimathie sur un thème fugué, dans la couleur des vieux maîtres du XVIII^e siècle—pendant que le ténor récitant continue sa dangereuse promenade sur les cimes les plus escarpées... mais j'ai promis de n'y plus revenir...—Arrivons à une page tout à fait charmante,—le Duo des deux Marie,—empreinte d'une pénétrante mélancolie, telle enfin que le vieux Scarlatti aurait pu la signer : *Vere filius Scarlatti*. Passons rapidement encore sur les chœurs qui terminent la première partie, et n'insistons pas sur les accords imitatifs par lesquels l'auteur prétend nous donner l'impression de l'ensevelissement et du scellement de la tombe. Avouons même, en toute franchise, que, malgré l'intérêt très réel de certaines pages, la grâce exquise du Duo des deux Marie, la distinction constante du style qui jamais ne tombe dans l'effet extérieur et vulgaire, notre impression, après cette première partie, est restée très indécise et que nous redoutions une déception. La suite devait bientôt nous rassurer.

* * *

Ce n'est pas pourtant, que le prélude instrumental, qui ouvre la seconde partie, soit traité de main de maître. D'une façon générale, les parties symphoniques sont d'une médiocre portée. Outre que l'orchestration de Don Perosi accuse encore quelque inexpérience, la composition est faible, et nous avons l'impression d'une écriture hâtive, d'une sorte d'improvisation très facile, mais sans caractère. Le thème principal, que l'orchestre reprend plusieurs fois et que les trompettes et les trombones entonnent de préférence, pour avoir de l'éclat et une certaine grandeur, ne brille pas, ce nous semble, par l'originalité, et il serait aisé de lui trouver d'indéniables parentés. Cela ne nous empêchera pas d'applaudir tout à l'heure à l'emploi très heureux qu'en fera l'auteur. Mais ce qu'on doit admirer sans réserve, c'est l'unisson de l'*Alluia*, qui est comme la péroraison du prélude. Voilà, sans contre-

dit, la page la plus émouvante de la *Résurrection*, ces quelques mesures empruntées au riche répertoire de la musique grégorienne, ce sublime *Alleluia* si plein d'un souffle grandiose, d'un prodigieux enthousiasme, mais aussi—il faut le dire bien haut—amené avec un art remarquable, présenté avec une entente supérieure de l'effet.

Il y a de jolis détails d'instrumentation dans le récit qui suit : *Maria Magdalena venit mane*. J'ai gardé le souvenir d'une expressive réponse du cor anglais. . . Mais que signifie ce petit *Sherzando* à deux temps, à la façon de Beethoven ou, peut-être, de Mendelssohn ? Lisons le texte et nous verrons qu'il s'agit de la course de Marie-Madeleine, qui s'en va conter à Pierre et à Jean qu'on a enlevé Jésus : *Tulerunt Dominum de monumento*. C'est sans doute d'un procédé naïf, mais il ne faut pas s'en plaindre. La naïveté est une des forces secrètes de l'art, et la musique contemporaine ne pourrait que gagner à plus de simplicité, de naïveté, de grâce primitive. Voici que, de nouveau, la trompette entonne, sur un mode triomphal, le motif caractéristique dont nous avons parlé. Le grand unisson de l'*Alleluia* éclate de nouveau. Chose singulière ! Il ne produit plus le même effet que naguère. Est-ce à dire que l'impression soit émoussée et que, la surprise disparaissant, l'émotion soit plus rebelle ? Il se peut qu'il y ait quelque chose de cela. Mais la raison principale de cette absence d'effet est tout autre et il importe de la signaler. La phrase chantée ne sonne pas, parce qu'elle est écrite un demi-ton plus haut : en ut majeur, un instant auparavant, la voilà qui revient en ré bémol. Je gagerais que l'auteur a cru que, montant ainsi, il doublerait l'effet. C'est une erreur. Ainsi transposée, elle dépasse le registre sonore des contralti et surtout des bases qui, sur ces ré bémol, mi bémol, fa et sol bémol, n'ont plus d'éclat ni de force.

Oh ! la délicieuse phrase que celle dite par les anges à Marie-Madeleine : *Mulier, quid ploras ?* et combien pénétrante est la réponse : *Quia tulerunt Dominum meum*. Et sur le mot *posuerunt* (*nescio ubi posuerunt eum*) admirez la modulation, imprévue autant que charmante, avec ses successions de quintes entre les parties extrêmes de l'harmonie. On a, certes, usé et abusé—surtout en ces derniers temps—des successions de quintes, naguère prohibées. Que dire de ces nouveautés qu'on ne sache déjà, c'est-à-dire qu'elles ne sont rien par elles-mêmes, bonnes ou mauvaises suivant le cas. Nous en savons de détestables et celle que nous signalons ici est très heureuse. Pourquoi ? Parce qu'elle est heureuse. Il n'y a pas de règle qui permette de dire pourquoi une violation des règles est bonne, et pourtant l'audace, quand elle est justifiée, s'impose avec une telle évidence que nul artiste consciencieux ne saurait s'y méprendre et que même nul amateur de goût n'hésitera un seul instant. Il aura la sensation d'une chose trouvée, sans savoir pourquoi. Nous en avons souvent fait l'expérience. Nous pourrions, en revanche, avec la même sincérité, relever dans la *Résurrection* un certain nombre d'enchaînements heurtés, qui sentent la recherche inutile ou la maladresse. Évitant l'abus des détails techniques, nous n'en citerons qu'un exemple, très voisin de la jolie modulation dont nous venons de parler. Sur ces mots du récitant : *Et non sciebat quia Jesus est*, l'auteur, se

déroband à la conclusion en sol dièze majeur, attendue par l'oreille, fait, par je ne sais quel besoin d'imprévu, une chute en ut dièze majeur, qui est dure et désagréable et—ce qui est pis encore—sans raison appréciable, aucun motif d'ordre artistique ou psychologique n'autorisant pareille dureté, en un tel moment.

Nous arrivons à la page capitale de l'ouvrage, la rencontre de Jésus et de Marie-Madeleine. Nos lecteurs n'ont pas oublié que tout d'abord, prenant le Sauveur ressuscité pour un jardinier, Marie lui demande ce qu'on a fait du corps disparu, et Jésus répond : "Marie !" A l'appel de son nom prononcé par la voix divine, Marie-Madeleine a compris. Son âme s'exalte dans un transport d'adoration que traduit le thème chanté par les trombones, puis elle jette son cri enthousiaste : " Rabboni ", auquel répondent triomphalement les trompettes, et le chœur achève la période musicale par la reprise de l'*Alleluia*. C'est là une page pleine d'émotion intense et d'une grande puissance dramatique. La phrase que chante ensuite le Christ : *Noli me tangere*, a une incontestable chaleur. Mais elle est d'une forme et d'un sentiment beaucoup moins heureux. La conclusion surtout : *Nondum ascendi ad Patrem meum*, est d'un *Verdisme* qui ne me déplairait pas chez l'auteur d'*Aïda*, mais qui me semble ici tout à fait déplacé. C'est un des rares endroits où Don Perosi a subi l'influence des maîtres contemporains.

Louons encore la noblesse du *Pax vobis*, une des pages les plus élevées de la partition ; notons l'effet un peu extérieur du final, avec la reprise à l'unisson de la phrase principale, et efforçons-nous de résumer l'impression qui se dégage facilement de l'étude très consciencieuse que nous venons de faire.

* * *

Quoi qu'en ait pu dire la presse parisienne, généralement défavorable, il y a, dans la *Résurrection du Christ*, ce je ne sais quoi par où l'artiste se révèle, nous devrions dire, pour être plus exact, par où il est pressenti. L'œuvre est incomplète, maladroite, par certains côtés, de tendances encore indécises. L'originalité absolue y fait défaut et il nous a paru que la personnalité de l'auteur ne consistait guère, jusqu'ici, qu'en un ensemble, d'ailleurs remarquable, de qualités en quelque sorte négatives : l'indépendance absolue—ou peu s'en faut—vis-à-vis des contemporains et une très heureuse assimilation de l'œuvre des vieux maîtres...Et pourtant, nous avons l'espoir, presque la conviction que le sentiment populaire n'a pas eu tort de saluer, en l'abbé Perosi, un maître futur, une gloire naissante. Au milieu des pages trop rapidement écrites et qui sentent l'improvisation, l'éclair jaillit à deux ou trois reprises. Est-ce donc si fréquent ?

* * *

L'interprétation est fort belle, grâce à Mlle Léonore Blanc et Passama à MM. Reschiglian, Barreaux, Berton, etc. Les excellents chœurs de la *Schola* et le bel orchestre des Concerts-Lamoureux ont rendu avec intelligence et conviction la pensée du jeune compositeur chef d'orchestre, dont nous louerons, pour finir, la tenue modeste et parfaitement digne, ce qui n'est pas—chez un ecclésiastique—une qualité négligeable.

Le mouvement catholique

AU CANADA

Mgr. Denis O'Connor, évêque de London, Ont., a été nommé archevêque de Toronto, en remplacement de Mgr. Walsh, décédé. L'installation aura lieu à la cathédrale St Michel, à Toronto, le 3-mai prochain. On se propose d'en faire une grande fête religieuse.

Parlant, l'autre jour, au banquet Préfontaine, à Montréal, M. Lomer Gouin, député ministériel, membre du Conseil de l'Instruction Publique et l'un des esprits dirigeants du parti libéral et de l'école libérale dans notre province, a dit :

“ Dès la première session de la législature, les libéraux ont cherché à établir un ministère de l'Instruction publique ; mais par les efforts du conseil législatif, ils ont échoué.

Malgré certaines opinions qui ont pu être exprimées, je reste du même avis ; j'entends continuer la lutte jusqu'à ce qu'un ministre de l'Instruction publique soit nommé, et j'ai confiance que je réussirai. Les libéraux veulent des réformes dans le système scolaire et ils devront triompher sur ce point, probablement avant la fin du présent parlement.”

Nos lecteurs peuvent voir si nous avons raison quand nous refusons de croire à la conversion de ces adeptes de l'école libérale, en ce qui concerne ce point capital du programme qu'ils sont à exécuter ici, sous l'inspiration maçonnique. Ils ont obéi à une nécessité passagère en n'insistant pas cette année sur la création d'un ministère d'Instruction publique. Mais dès qu'ils seront les maîtres, on peut s'attendre à les voir pousser jusqu'au bout le développement logique de l'erreur qui les a asservis à son joug.

Ils ont déjà l'uniformité des livres, qui leur sera d'un grand secours le jour où l'un des leurs, et l'un des plus doctrinaires on peut en être sûr, chargé du maniement de tout le rouage scolaire, n'aura plus à compter avec le contrôle du Conseil de l'Instruction Publique qu'à la suite de conflits aigus, ils s'empresseront de faire

disparaître. Ils auront beau jeu alors pour implanter ici l'école laïque, neutre, obligatoire et gratuite, pourvoyeuse de la secte maudite qui s'emploie partout, avec un acharnement diabolique, à ruiner l'influence catholique. Aveugle, avons-nous dit, et c'est le temps de le répéter, aveugle qui ne voit pas clairement le jeu de l'ennemi et n'applique pas à la fois toute son intelligence et toute son énergie à déjouer les complots et les ruses de l'abominable secte.

En tout cas, on peut voir à quelles inspirations a obéi le gouvernement Marchand en nommant M. Gouin membre du conseil de l'Instruction Publique.

Quand on prend du galon, dit le proverbe, on n'en saurait trop prendre. C'est sans doute ce que s'est dit le persécuteur Greenway. En effet, ce n'est plus une partie du fonds scolaire qu'il lui faut, c'est tout le fonds. Sérieusement il a fait voter une proposition dans ce sens par la législature manitobaine et une délégation a été nommée pour aller bâcler l'affaire avec M. Laurier. Celui-ci ne fera mine de résister que pour céder l'instant d'après, et le ministre des finances, M. Fielding, aura sans doute l'audace de présenter aux Communes, dès cette session—car la chose presse—une législation sanctionnant cette tentative, qu'on ne saurait qualifier de hardie que par euphémisme.

Il y a là sans doute une manœuvre politique destinée à faire le jeu de M. Laurier dans son projet de réforme du Sénat, car on prévoit fort bien que le Sénat, qui a refusé d'accorder \$300,000 l'année dernière, refusera beaucoup plus catégoriquement un pur don qui se chiffre dans les millions. Mais cette manœuvre est dangereuse pour les intérêts catholiques et les représentants de la minorité religieuse au Manitoba feraient bien, croyons-nous, d'aviser sans retard aux démarches et d'organiser la résistance nécessaires pour affermir le Sénat dans son esprit de résolution, sa fermeté et son inclination à protéger le faible injustement opprimé par une majorité d'occasion. C'est un avis que nous leur soumettons respectueusement et de l'opportunité duquel ils resteront les juges.

Quant au but que poursuit M. Greenway par ce coup de hardiesse, il est visible à l'œil nu. S'il réussit, il ruine du coup les espérances des catholiques manitobains dans le succès pratique de toutes leurs revendications éventuelles. S'il échoue, la manœuvre aura toujours eu son effet en rejetant sur le Sénat l'odieux d'avoir résisté à une demande appuyée par un vœu de la législature provinciale. C'est une arme à deux tranchants.

AUX ETATS-UNIS

Il n'est pas impossible que le prochain évêque de Marquette, dont le siège est actuellement vacant par suite de la mort de Mgr. Vertin, soit un Canadien-français. On mentionne, en effet, le nom de M. l'abbé Ménard, curé de Ste. Anne, la paroisse canadienne de Marquette, Mich., comme l'un de ceux qui ont chance de recueillir la succession. On mentionne également le nom du R. P. Fox, vicaire-général du diocèse de Green Bay, qui est aussi très en faveur parmi l'élément français. Le R. P. Fox, serait, dit-on, le choix des évêques de l'archidiocèse. Nous souhaitons à nos compatriotes de voir leurs vœux exaucés, si Rome le juge à propos pour le bien du diocèse.

Les Canadiens du Connecticut persistent toujours à demander des prêtres de leur nationalité. Ils entendent prendre les moyens réguliers d'atteindre ce but en portant à la connaissance des autorités religieuses les griefs qu'ils ont à formuler sous ce rapport. Les conventions tenues dans l'Etat ont confié à une commission spéciale le soin de collectionner ces griefs et de les exposer dans un rapport succinct. Cette commission doit se réunir mardi le 11 avril courant et siéger à huis-clos afin d'éviter tout scandale. Elle résumera ses travaux dans un rapport qui sera présenté à la convention de Hartford, l'automne prochain.

Cette manière de procéder nous paraît tout-à-fait régulière et légitime. En évitant les excès de zèle et de langage, nos compatriotes font preuve d'un bon esprit, et nous nous réjouissons, s'il y a lieu, de voir leurs revendications, ainsi présentées, entendues et exaucées par l'autorité compétente. Si toutefois le contraire arrivait, nous sommes convaincus qu'ils auront assez d'esprit de soumission pour ne pas céder à un vent de révolte et s'exposer à perdre leur foi en se détachant peu à peu de l'Eglise romaine, Mère et maîtresse de toutes les Eglises.

Encore qu'au grand scandale des catholiques tout court, la lettre du St Père sur l'américanisme ait été fort discutée dans certains milieux catholiques aux Etats-Unis, elle n'en a pas moins eu un très grand effet. Nous avons noté la soumission pleine et entière de l'abbé Klein et sa déclaration qu'il retire de la circulation la traduction qu'il a faite de la *Vie du P. Hecker*. Nous avons également mentionné la lettre de Mgr. Ireland, qui rapportera

sans doute de son voyage à Rome une connaissance plus intime de ce que le St. Siège attend de l'Eglise catholique aux Etats-Unis et en profitera pour orienter plus sûrement son action religieuse.

Il nous reste à faire connaître la soumission des Paulistes telle que formulée dans la lettre que le P. Deshon, Supérieur général de l'Ordre, a adressée au Souverain Pontife. Nous en extrayons les passages suivants qui en font connaître l'esprit :

Mais la lecture de la lettre de Votre Sainteté a rempli nos âmes d'un grand soulagement, surtout parce qu'elle affirme que les erreurs réprochées par le Saint Siège doivent être rattachées aux interprétations qui ont été faites des opinions du P. Hecker plutôt qu'à ces opinions considérées en elles-mêmes. D'ailleurs, s'il est, soit dans la doctrine, soit dans la vie du P. Hecker, quelque point dont Votre Sainteté, dans sa sagesse, juge la correction nécessaire, nous nous soumettons volontiers au jugement du Saint-Siège, d'abord parce que l'Eglise romaine est la colonne et la base de la vérité, ensuite parce que les règles de notre Institut renforcent cette prescription :

“ Que la marque distinctive et toute spéciale de notre Société et de tous ses membres soit une soumission religieuse, prompte et joyeuse, envers la Sainte Eglise, envers tout pouvoir légitimement constitué dans cette Eglise, envers toute hiérarchie sanctionnée par son autorité. Cette obéissance devra être témoignée, en premier lieu, au Vicaire de Jésus-Christ, à la Sainte Eglise romaine, à tous les décrets et à tous les avis du Saint-Siège apostolique, concernant soit la doctrine, soit la discipline.”

“ Cette obéissance est si profondément gravée dans nos cœurs, que nous n'avons jamais songé à nous écarter de l'intégrité et de la sévérité de la doctrine catholique. Mais si, d'après l'avis de Votre Sainteté, nous avons eu cette tendance, ou si du moins nous avons semblé la manifester, ou encore si, par notre manière d'agir, nous l'avons encouragée d'une manière quelconque, nous recevons avec reconnaissance la correction paternelle de Votre Sainteté.”

Les constitutions de notre Institut nous font une obligation formelle de nous attacher à la parfaite orthodoxie, d'avoir pour règle, non seulement les définitions de l'Eglise, mais encore ses avertissements et les écrits des auteurs approuvés en ce qui concerne la vie spirituelle, ainsi que de promouvoir les dévotions patronnées et recommandées par l'Eglise.

Nos constitutions contiennent également la déclaration suivante : “ Il est prescrit à tous, même aux prêtres, d'user de la direction spirituelle selon les principes des auteurs approuvés.” En cela et en toute chose, nous nous déclarons prêts à suivre les principes et les avertissements contenus dans la lettre de Votre Sainteté ; nous déclarons professer pareillement une pleine soumission et une fidèle adhésion à Votre Sainteté et au Saint-Siège romain.

En outre, nous nous engageons à ne vendre et à ne prêter aucun exemplaire du livre intitulé : la *Vie du P. Hecker*, jusqu'à ce qu'on y ait complètement effectué les corrections demandées par le Saint-Siège

AUTRES PAYS

ITALIE.—Le Souverain Pontife présidera demain, fête de saint Léon, la grandiose cérémonie d'actions de grâces qui devait avoir lieu à l'occasion de l'anniversaire de son couronnement, et qui a dû être remise à cause de sa maladie. On croit qu'il y aura 50,000 personnes à Saint-Pierre.

On voit que le Pape est complètement remis.

Les journaux d'Europe nous apportent des comptes-rendus détaillés du *Te Deum* chanté à Saint-Pierre dès le 11 mars, pour remercier Dieu de la guérison merveilleuse de Léon XIII. Ce fut une émouvante manifestation de piété filiale.

Cette manifestation et les divers témoignages de sympathie adressés au Pape pendant sa maladie l'ont vivement touché, et il a voulu que sa reconnaissance fut traduite par un document public.

Par son ordre, le cardinal Rampolla, secrétaire d'état pontifical, a adressé au chapitre du Vatican, organisateur de la démonstration de Saint-Pierre, l'émouvante lettre que voici :

L'âme du Saint-Père a été profondément émue des témoignages sans nombre par lesquels le monde civilisé tout entier, sous l'empire d'une extraordinaire unanimité de sentiments, a pris une part si vive, aussi bien à l'inquiétude causée par Sa maladie qu'à la joie de Son rétablissement. Et elle devait aussi Lui être certainement agréable, d'une façon très spéciale, la démonstration de respect qui a eu lieu dimanche dernier grâce à l'initiative filiale du Chapitre du Vatican.

Cette démonstration ne pouvait être secondée avec un plus enthousiaste dévouement qu'elle l'a été par le concours des associations catholiques et par l'élan spontané de tout le bon peuple de Rome, accouru dans le plus vaste temple de la Chrétienté pour unir à ceux du clergé, les chants d'une commune joie, et dans la sainte harmonie de la foi et de la reconnaissance élever vers Dieu des actions de grâces, et le remercier d'avoir, par une prédilection manifeste, conservé au monde catholique le Père bien-aimé et le Pontife providentiel.

C'est pourquoi, dans la grandeur même de son affectueuse simplicité, cette émulation de vénération et d'amour a revêtu des formes et des expressions si solennelles qu'elles ont ému tous les cœurs et fourni une nouvelle et splendide preuve que Rome, fidèle au trésor héréditaire de la religion, sent toujours que son premier titre est d'être le siège du Vicaire du Christ et qu'elle maintient inaltérée cette loi d'indissolubilité qui, dans les circonstances joyeuses non moins que dans les épreuves, dans les jours de gloire non moins que dans les tribulations, unit en tout temps cette ville éternelle à la chaire de saint Pierre.

C'est précisément pour cela que le Souverain Pontife veut

qu'il subsiste un témoignage public et spécial de sa gratitude paternelle de cette récente et lumineuse affirmation de fidélité et de profond dévouement ; et il me donne l'honorable tâche d'exprimer, en Son auguste nom, de fervents remerciements et de transmettre Sa bénédiction particulière au Révérendissime Chapitre du Vatican, aux diverses sociétés catholiques, et en outre, à tous ceux qui, Romains ou étrangers, guidés par un même sentiment, signe de cette vertu secrète et universelle qui rapproche fraternellement les catholiques répandus dans le monde entier, se sont unis au Saint-Père même, en cette double et heureuse circonstance de Sa guérison et du vingt-unième anniversaire de Son couronnement, pour louer les religieuses merveilles du dispensateur de tout bien, et pour demander au Très Haut qu'il conserve longtemps Sa vie précieuse et fortifie de ses plus grandes grâces Sa vénérable vieillesse.

M. CARD. RAMPOLLA.

Du Vatican, le 14 mars 1899.

FRANCE.—Nous regrettons que le cadre de notre revue ne nous permette pas de donner le texte de la conférence de M. Brunetière sur les *Ennemis de l'âme française*, dont nous parlions récemment. C'est un document à lire pour les hommes d'études. Nous nous contenterons d'en extraire ce qui concerne l'attitude que la France doit prendre en face du catholicisme.

M. Brunetière déclare d'abord nettement que la tradition religieuse "n'est ni la moins attaquée, ni, cependant, la moins nécessaire, la moins indispensable" des "traditions essentielles à l'âme française." Il déclare ne parler pour le moment, "ni en croyant, ni en moraliste, mais seulement en historien et en observateur," et il dit :

Ce que je constate en fait, et, dans l'histoire, c'est que dans le monde entier, de même que le protestantisme, c'est l'Angleterre et l'"orthodoxie," c'est la Russie, ainsi la France, Messieurs, c'est le catholicisme ; ce que je constate, en fait, et dans l'histoire, c'est que, depuis douze cents ans, ce rôle de nation protectrice et propagatrice du catholicisme a été celui de la France ; ce que je constate, en fait et dans l'histoire, c'est que si nous avons rendu de grands services au catholicisme, le catholicisme nous en a rendu peut-être davantage ou de plus grands encore ; et ce que j'en conclus enfin, c'est que tout ce que nous ferons ou tout ce que nous laisserons faire contre le catholicisme, nous le laisserons faire ou nous le ferons au détriment de notre influence dans le monde, au rebours de toute notre histoire, et aux dépens enfin des qualités qui sont celles de l'"âme française."

.....
C'est au surplus,—et je considère cela comme un grand gain, —ce que commencent à reconnaître nos hommes politiques eux-mêmes, à l'exception de ceux qui opèrent dans les colonnes du

Siècle, de l'*Aurore* ou du *Radical*. Tous les ans, à la même époque, si nous voyons toujours quelque député monter à la tribune pour y demander la suppression de l'ambassade de France auprès du Vatican, et profiter de l'occasion pour y étaler la splendeur de son ignorance, nous voyons aussi qu'on le laisse faire, sans prendre seulement la peine de lui répondre; et on vote comme s'il n'avait rien dit. Tout récemment, le voyage de l'empereur d'Allemagne en Orient, a ému, non-seulement les indifférents et les sceptiques, mais les libres penseurs eux-mêmes; des yeux fermés se sont ouverts, et on a compris qu'il y avait au moins un lieu du monde où la France ne pouvait cesser d'être catholique, sans cesser d'être la France. Il y en a un autre,—qui est le Canada,—où le catholicisme est la condition même de ce que nous pouvons exercer encore ou reconquérir de pacifique influence, et il semble que nos hommes d'Etat commencent à s'en douter. La rentrée des Jésuites en Allemagne nous servira-t-elle encore de leçon? et comprendrons-nous ce que l'"âme française" risquerait de perdre à la suppression de la liberté d'enseignement? Je le souhaite, comme aussi que nous comprenions ce que nous devons à nos missionnaires; et que, s'ils nous ont créé parfois des embarras, la vérité n'en est pas moins que, partout où l'ardeur de leur foi les emporte, c'est, avec le catholicisme, le respect et l'amour de la France qu'ils plantent.

Il ne restera plus alors à faire qu'un dernier pas, et quand nous serons tout à fait "convaincus", si nous ne le sommes pas encore, que, comme disait l'autre, "l'anticléricalisme n'est pas un article d'exportation," nous nous apercevrons peut-être que le mal que l'anticléricalisme ferait à la France du dehors, il le fait, il continue de le faire tous les jours à la France du dedans. Ou nous a demandé quelquefois, Messieurs,—à nous qui nous arrêtons respectueusement au seuil de la croyance, mais qui serions désolés de scandaliser les croyants et qui regrettons amèrement de ne pas partager leur foi,—on nous a donc demandé si nous voulions ce qu'on appelle une religion pour le peuple. Non! Messieurs, c'est Voltaire qui voulait une religion pour le peuple, et nous ne sommes ni Voltaire ni Homais, le pharmacien, car Voltaire, aujourd'hui, sous le nom de Ranc ou de Guyot, c'est Homais.

Nous voulons seulement épargner à ceux qui ne les connaissent point, les sécheresses du doute; nous voulons que l'on ne mette pas leurs espérances au hasard et comme à la merci d'une fantaisie métaphysique; nous voulons qu'ils sachent enfin que, quand on leur offre les vaines satisfactions de la science en échange de leur foi, on leur ment. Mais ce qui nous paraît monstrueux, c'est que l'on scit chrétien à Jérusalem et à Constantinople, ou que l'on en joue le personnage, et "agnostique" ou libre-penseur à Paris. Nous ne voulons pas d'une religion pour le peuple; mais nous n'en voulons pas non plus d'une pour le commerce ou pour la politique. Ce qui est bon pour étendre, pour soutenir, pour fortifier dans le monde l'influence de la France ne saurait être mauvais ou seulement moins bon en France. Il faut avoir, jusqu'au bout, le courage de nos intérêts! Nous ne l'aurons, en fait de religion, que le jour où nous cesserons d'attaquer et de persécuter chez nous ce que nous défendons et ce que nous protégeons

ailleurs ; le jour où nous n'essayerons plus de déraciner de l'âme française une tradition qui fait sa force ; et nous rentrerons ainsi, Messieurs, en même temps que dans la franchise, dans la vérité du fait et dans la direction de toute notre histoire. Car on peut être musulman, on peut être israélite, on peut être libre penseur, on peut être protestant et Français, mais on ne peut pas être ensemble idolâtre et chrétien, je veux dire Français et "anticalholique."

Les hommes d'état français profiteront-ils de ces paroles de l'éminent écrivain qui n'est pas l'un des nôtres, comme l'on pourra en juger par certain passage de la citation que nous venons de faire ?

Certains émigrés français qui essaient de *décléricaliser* les Canadiens-Français devraient bien aussi méditer les conseils de M. Brunetière, dont la conférence contient d'ailleurs des passages qui ont un intérêt spécial pour nos nationaux, entre autre cette conclusion qui en ressort pour nous comme pour nos cousins de là-bas, que tout ce que nous ferons ou laisserons faire contre le catholicisme, nous le ferons ou le laisserons faire contre l'idée nationale, et le conseil général de ne pas essayer de faire du Français, un Anglo-Saxon, mais "de persévérer dans la direction, d'abonder dans le sens de notre propre histoire ;" "d'être nous, comme ils sont, eux, Français (et nous ajouterons Canadiens-Français) comme ils sont Anglais."

—Quelques socialistes ont profité de la discussion du budget de la marine pour étaler leur anticléricalisme au Parlement français. Dejeante, l'individu qui a joué un si triste rôle dans la question des funérailles nationales du président Faure, a demandé la suppression des amoniers de marine. La majorité l'a envoyé promener. Elle a fait de même pour son congénère Basly, qui voulait faire supprimer, toujours dans la marine, les cérémonies par lesquelles celle-ci s'associe le vendredi saint au deuil de l'Eglise : drapeau à mi-mât, salve de deuil.

Un autre socialiste, Breton, député du Cher, voulait faire disparaître de la tranche des monnaies françaises les mots : Dieu protège la France ! Il n'a pas eu plus de succès que Dejeante et Basly.

La majorité de la Chambre s'est fait honneur en donnant ces leçons aux socialistes, mais quel triste temps que celui où des propositions comme celles dont nous parlons peuvent recueillir l'adhésion d'au-delà d'une centaine de députés !

• ANGLETERRE.—Une nouvelle loi concernant le mariage est en vigueur en Angleterre depuis le 1er avril. Elle permet aux

prêtres catholiques et aux ministres dissidents d'agir comme officiers d'état-civil pour l'enregistrement des mariages.

— Le duc de Devonshire a laissé entendre très clairement que le cabinet Salisbury n'entend pas prendre la responsabilité des déclarations de M. Balfour en ce qui concerne la création d'une université pour les catholiques d'Irlande—celui-ci n'avait d'ailleurs parlé que pour lui-même—et qu'il ne proposera aucun projet de loi en cette matière.

— Les *Missions catholiques* du 17 mars donnent sur le séminaire anglais de Mill-Hill qui remplit en petit le rôle du séminaire de la Société des Missions étrangères à Paris, et sur son histoire des détails que nos lecteurs nous sauront gré de leur mettre sous les yeux :

Malgré leurs charges considérables, les catholiques anglais consacrent des sommes importantes aux missions étrangères. Le cardinal Vaughan, archevêque de Westminster, a lui-même été missionnaire en Colombie, dans un temps où l'administration des sacrements était considérée comme un crime par le gouvernement sectaire de ce pays. Rappelé en Angleterre, à la mort du cardinal Wiseman, il n'eut alors qu'un désir : fonder une Société anglaise de missionnaires.

En 1866, grâce à la générosité de quelques amis dévoués, il achetait une modeste villa à Mill-Hill, près de Londres, dans le but d'établir un noviciat pour les jeunes lévites désireux de se consacrer aux missions étrangères. Mais les ressources faisaient défaut ; heureusement S. Em. le cardinal Manning consentit à prendre l'œuvre sous sa protection. Le 29 juin 1868, il posait la première pierre du séminaire des Missions Étrangères anglaises et en confiait officiellement la direction au docteur Vaughan. En 1870, le séminaire de Mill-Hill ouvrit généreusement ses portes aux novices de Paris et de Lyon chassés par l'invasion et en retour ceux-ci infusèrent à l'œuvre nouvelle l'esprit et les méthodes de nos grandes œuvres françaises, esprit que le docteur Vaughan a déclaré lui-même avoir été "plus précieux que l'or et l'argent".

Sur l'invitation du Saint-Siège, les missionnaires sortis de Mill-Hill, exercèrent leur apostolat d'abord aux États-Unis, parmi les nègres des États du Sud, puis dans l'Inde, à Madras, au Kafiristan, à Bornéo, à la Nouvelle-Zélande, au Punjab, et enfin plus récemment dans l'Afrique équatoriale.

— L'abbé F. C. Hayes, un jeune curé irlandais, va entreprendre parmi ses compatriotes d'Angleterre surtout, d'Irlande et des États-Unis, une grande campagne contre l'ivrognerie. Il est loué et appuyé par de hautes autorités ecclésiastiques.

BELGIQUE.—Nous avons dit dans l'une de nos dernières livraisons le mouvement pieux qui porte les catholiques belges

vers la maison natale du P. Damien, l'héroïque soldat de la charité, ainsi que les faveurs spirituelles et temporelles qu'ils y reçoivent. Les évêques de Belgique ont pressenti la Sacrée Congrégation des Rites sur l'accueil qui serait fait à une demande d'introduction de la cause de béatification du P. Damien, et la *Semaine religieuse* de Cambrai, nous apprend qu'ils en ont reçu une réponse favorable.

Nous empruntons à cette même revue une courte biographie du P. Damien :

Il y a dix ans que le P. Damien est mort. C'est le 15 avril 1889, sur un flot perdu au milieu de l'Océan Pacifique, à 4,000 kilomètres S. O. de San Francisco, l'îlot de Molokaï, qui fait partie de l'archipel hawaïen, que mourut en véritable martyr de la charité, le P. Damien de Veuster, de nationalité belge, membre de la congrégation française de Piepus, envoyé en 1863 prêcher l'évangile dans ces régions, et qui, amené par ses courses apostoliques à visiter en 1873 une nombreuse population de lépreux internés à Molokaï par le gouvernement hawaïen, avait sollicité de ses supérieurs et obtenu comme une grâce l'autorisation de ne les plus quitter.

Seize années durant, l'intrépide religieux soigna les corps, consola les âmes de ces malheureux séparés du monde par leur horrible mal, et sut ramener une telle paix dans ces cœurs où régnait le désespoir, que plusieurs disaient qu'ils refuseraient de se séparer de lui, même au prix de leur guérison.

En prenant son héroïque résolution, le P. Damien avait fait le sacrifice de sa vie ; atteint lui-même en 1885, il se vit pendant quatre ans mourir par lambeaux, et le 15 avril 1889, avec une pleine sérénité et sans s'être un instant relâché des obligations de son double ministère, il atteignit la fin de sa lente immolation. La nouvelle de sa mort provoqua en Europe un très grand mouvement d'admiration ; dès longtemps l'Angleterre lui envoyait des aumônes pour ses lépreux, le prince de Galles prit l'initiative d'une souscription destinée à lui élever un monument à Molokaï, et à fonder à Loudres un hôpital pour les lépreux portant son nom. Quelques mois après, il était remplacé à Molokaï par son frère, religieux comme lui.

CORSE.—Voici la plus grande partie d'une lettre adressée à la *Croix* d'Ajaccio, Corse, et qui donne des renseignements intéressants sur la situation religieuse de la Corse, ainsi que des détails précieux sur la piété du peuple corse :

La Corse est encore un pays profondément religieux. Elle a voulu rester elle-même, c'est-à-dire garder ce qu'elle avait de plus précieux : son esprit d'indépendance, sa foi chrétienne et son culte séculaire envers la Madone, sous le vocable de Notre-Dame de la Miséricorde.

Les idées subversives, qu'une presse plus ou moins révolu-

tionnaire répand en France, se heurtent encore ici aux mâles vertus des montagnards, comme les flots de la grande mer se brisent contre d'inébranlables rochers. Si naguère et encore aujourd'hui quelques excès mettent une ombre au tableau, ils n'en font que mieux ressortir ce qu'une vigueur incontestée peut avoir d'avantages devant les provocations de l'impiété.

La foi a ici des racines profondes. Les usages dans les différents centres et jusqu'aux hameaux les plus reculés dans les vallées ou sur les flancs des montagnes boisées, sont encore tout imprégnés de religion comme aux siècles passés. L'isolement (Iola) a été une sauvegarde et un véritable principe de conservation. Dès lors, si l'évangélisation profite des routes carrossables ouvertes par un travail opiniâtre, et des chemins nombreux dont se sert déjà l'exploitation, on peut espérer pour la vie chrétienne un renouveau digne des premiers âges. Le caractère superstitieux, qui se rencontre çà et là, ne vient pas comme ailleurs, de l'impiété, mais plutôt de l'ignoïance due le plus souvent à l'éloignement causé par la montagne, du centre religieux. Une autre difficulté à laquelle un zèle intelligent ne manquera pas de remédier, naît des bergeries qui, à la belle saison, s'établissent loin des villages, sur les hauts plateaux. Ces nécessités locales ne présentent pas les mêmes dangers et n'exposent pas aux mêmes conflits que les usines et les grands ateliers de nos cités.

Voilà pourquoi la religion est toujours respectée. C'est une tradition ancienne dont les populations revendiquent et l'honneur et tous les avantages.

Quant au culte de la Très Sainte Vierge, il a traversé les siècles, et se traduit encore par d'incessantes manifestations. Si les maisons aiment encore à être décorées d'une image, ce n'est pas à un vain culte, c'est la foi inébranlable à une protection spéciale.

Deux choses du reste suffisent à expliquer cette indestructible confiance.

Et d'abord les enfants de Saint-François ayant beaucoup travaillé pour le peuple corse, ce pays doit sans doute à leur pieuse influence son culte si ancien pour l'incomparable privilège de Marie : l'Immaculée Conception. Puis, l'île entière ne profite-t-elle pas du patronage exercé par Notre-Dame de la Miséricorde, si vénéralée par Pie VII à Savone, et qui daigna, un siècle après les apparitions de la Ligurie, se révéler sous le même titre aux abords de la ville d'Ajaccio.

Depuis près de deux siècles et demi, cette cité se montre chaque année fidèle à son vœu. Cette constance a toujours préservé Ajaccio de la peste ; mais l'invocation souvent répétée aux pieds de Notre-Dame de la Miséricorde était en faveur de l'île entière : *A peste, fame, et bello, libera nos Domine*. Aussi, chaque année, le 17 mars au soir, l'Hôtel de Ville s'illumine, et sa façade reflète ses feux sur toute l'avenue des palmiers, tandis que le peuple s'assemble devant une image de Marie, prise sur une ancienne tour qui a disparu, et placée maintenant dans le mur d'une maison.

Et dans ce pieux concert, cette masse compacte chante les litanies de la Sainte Vierge. Sous la voûte des cieux, au bord de

la mer qui mugit, à cette heure du soir où les âmes s'unissent si facilement aux anges, on dirait une de ces heures que le ciel prête à la terre pour la purifier.

Le 18 mars, c'est la grande fête. Le maire, fidèle à son mandat traditionnel, n'a pas manqué d'inviter officiellement l'évêque, MM. les chanoines et le Grand Séminaire, et toutes les autorités militaires, maritimes et administratives. Le Conseil municipal en corps assiste à la grand'messe solennelle, comme à la procession du soir. Comment la Sainte Vierge ne protégerait-elle pas un pays qui lui est si fidèle?

CORÉE.—Nos prévisions relatives à ce pays se sont malheureusement réalisées. Le télégraphe nous apprend que des troubles viennent d'y éclater. Une mission française a été détruite, et le missionnaire enlevé. On ignore s'il est vivant ou mort. Le gouvernement a envoyé des troupes pour combattre les perturbateurs.

GUYANE.—Le P. Paul Mury, de la Compagnie de Jésus, vient de publier chez Retaux & Fils, à Paris, sous le titre : *Les Jésuites à Cayenne*, un important ouvrage qui donne, avec des études sur la Guyane et en particulier sur les pénitenciers de Cayenne, le tableau de la vie des religieux, qui se dévouent au soin des déportés. C'est admirable.

Nous empruntons à un article de l'*Univers* les traits principaux du tableau tracé par le P. Mury d'après des documents de valeur indiscutable :

A Cayenne le jésuitisme, le vrai, bien entendu, nous apparaît, comme dans les bagnes, comme dans les plus obscures missions de la Chine ou de Madagascar, sous les traits d'hommes qui ont mis toute leur ambition à se donner, corps et âme, soit aux races humaines les plus déshéritées, soit aux rebuts de notre civilisation. Tels qui auraient pu aspirer à monter dans la chaire des Bourdaloue et des Félix ou dans celle des Porée et des Longhaye, prodigent tous les trésors de leur cœur et de leur esprit aux assassins, aux voleurs, aux faussaires ou à ces hommes, dont l'abord est plus pénible encore, qui ont précédé dans la carrière des bouleversements sociaux les disciples des Guesde et des Jaurès. Bientôt victimes de la fièvre jaune, des miasmes paludéens, ils résistent d'autant moins aisément aux rigueurs d'un climat meurtrier qu'ils ne comptent pas plus avec leurs forces qu'avec les difficultés de tous genres qui les assaillent ; et ces martyrs de la charité ne veulent pas d'autre tombeau que celui qu'ils partageront avec les dépouilles de leurs "chers transportés." A peine tombés, ils sont remplacés par d'autres soldats du Christ, qui sol-

licitent en foule de leurs supérieurs un poste qui leur est si tentant, parce qu'il est si pénible, si rebutant et si périlleux. Si bien qu'à voir une telle prodigalité de vies si précieuses, on ne peut se défendre d'un doute : un pareil mépris des règles de la prudence humaine ne dépasse-t-il pas les bornes que la foi semble y devoir assigner ? Et voilà l'ambition du jésuite ! voilà son amour de la domination et sa recherche des honneurs !

Tout ce que peuvent inspirer aux plus généreux cœurs les ardeurs de l'apostolat et les tendresses de la fraternité chrétienne, les jésuites l'ont fait pour les déportés des pénitenciers de la Guyane. A la fois ils y luttèrent, d'un côté, contre les préventions des déportés politiques, dont les scandales de Lille nous montrent aujourd'hui encore, chez leurs congénères le haineux acharnement, inspiré par les mêmes doctrines, et contre la perversité de natures endurcies dans le crime ; de l'autre, contre les rigueurs de certains administrateurs, dont l'esprit étroit ne trouvait que dans de brutales rigueurs les moyens de maintenir un peu d'ordre apparent parmi leurs malheureux subordonnés, et contre l'immoralité de fonctionnaires qui tous, hélas ! n'étaient pas subalternes. Zèle infatigable, abnégation sans bornes, tous les trésors de la charité ont été prodigués dans les œuvres des jésuites de Cayenne ; et la relation en est d'autant plus saisissante que les particularités sont prises, toutes palpitantes encore, dans les lettres de ceux qui ont vécu cette vie de renoncement surhumain. Leur ingénieuse sollicitude ne négligeait rien pour améliorer la situation, aussi bien matérielle que morale, de leurs troupeaux. C'est ainsi, par exemple, qu'ils y ont établi, avec grand succès, des sociétés de secours mutuel : la solidarité humaine régnant sur des forçats !

10 avril 1899.